



Personnes présentes: 35 / Personnes excusées : 13

Jean-Marc. LEISER ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Après avoir cité les personnes excusées, il explique que l'objectif de cette rencontre est de créer une association apolitique, populaire, intercommunale et transfrontalière afin d'élaborer un projet de construction d'une piscine olympique couverte dans la région.

1. Présentation de l'Association

A l'aide d'un diaporama, M. LEISER développe l'idée d'un projet qui germe depuis longtemps dans l'esprit de ses initiateurs et dont l'objectif est de favoriser l'implantation d'une piscine couverte de 50 mètres ainsi que ses annexes dans une région située entre la zone de l'aéroport, Nyon, en passant par le pays de Gex.

Il énumère les nombreux avantages pour la région et ses habitants, ses écoliers et étudiants, ses écoles publiques et privées, ses sportifs, ses familles.

La réalisation de ce projet permettrait de compléter l'offre régionale en matière d'infrastructures sportives et favoriserait la pratique d'un sport " sain ", tout en permettant l'organisation de manifestations d'envergure.

Cette construction aurait également des retombées économiques par la création d'emplois directs et indirects.

La projet consiste en :

a. *sous couvert* :

- La construction d'un bassin olympique de 50 mètres entouré de gradins et comprenant une fosse de plongeon.
- La construction d'un bassin complémentaire à fond mobile de 25 mètres et d'une pataugeoire avec ses jeux.

b. *à ciel ouvert* :

- Sans doubler les bassins intérieurs, il devrait être possible de trouver une solution ressemblant à une toiture coulissante, permettant d'utiliser une infrastructure d'intérieur en été comme en hivers, sans pour autant devoir souffrir d'un quelconque enfermement.
- L'aménagement d'un espace vert réservé au repos et d'un espace vert réservé à diverses activités ou animations.
- La construction d'un bassin de détente et d'un bassin d'arrivée pour un toboggan
- L'aménagement d'une place de jeux.

Hormis cela, il faudra également prévoir une entrée avec billetterie, des vestiaires, un restaurant, éventuellement un kiosque, un parking, des locaux pour les sociétés utilisatrices. La possibilité d'envisager un partenariat avec l'implémentation d'activités parallèles ayant trait à la santé et au bien être est aussi abordée. Le projet serait dans tous les cas compatible avec d'autres activités et il devra s'inscrire dans le plus grand respect des ressources naturelles et de l'environnement.

L'association Régio-Nage a un caractère régional, est apolitique, accessible et ouverte à toutes et à tous.

Elle est dotée de statuts, d'un comité, de commissions "ad hoc" constituées par le comité, de membres fondateurs, de membres actifs et de membres sympathisants. Elle vivra essentiellement grâce à l'appel de cotisations auprès de ses membres.

2. Les objectifs de l'association

La première étape, suite à la constitution d'un comité, consistera en la consolidation du projet grâce à de nombreuses visites de réalisations existantes et à de nombreux contacts encore à prendre.

Une analyse complète des charges et des produits, des avantages et des inconvénients d'une telle réalisation devront tous être passés en revue.

Une fois qu'une ébauche de qualité pourra être argumentée auprès des autorités politiques de la région cible, de nombreuses séances de présentation seront effectuées à leur intention. Il sera aussi demandé aux différents acteurs politiques de se positionner par rapport au projet de l'association Régio-Nage, de manière à permettre une amélioration du concept.

Dans une deuxième phase, il sera nécessaire d'analyser le succès des premières démarches ainsi que les réponses des représentants politiques. La poursuite et l'avancement d'un projet ciblé pourra alors démarrer.

Un délai approximatif de 18 mois a été formulée pour atteindre la fin de la première étape.

3. Présentation des statuts

M. LEISER poursuit par la lecture du projet de statuts remis à chaque personne et développe certains points particuliers.

Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée et les statuts sont acceptés à l'unanimité des membres fondateurs. (Certaines personnes n'ont pas voté car elles ont préférés ne pas être considérées comme membre fondateur).

4. Composition du comité

M. LEISER signale avoir déjà pris contact avec quelques personnes ayant accepté de faire partie du comité de l'association Régio-Nage.

Ces dernières se présentent brièvement devant l'assemblée :

**Monsieur Jean-Marc LEISER au poste de président,
Monsieur Patrick GHION au poste de vice-président,
Madame Arlette PORCHET au poste de secrétaire,
Monsieur Christophe COURTOIS au poste de vice-secrétaire,
Monsieur Pierre-Alain MONNET au poste de responsable "relations publiques",
Monsieur Simon PIDANCET se propose comme membre supplémentaire**

Le comité est élu par acclamation même s'il n'est pas encore au complet. De nouvelles personnes pourront le rejoindre et leur adhésion sera validée lors de la prochaine assemblée générale.

5. Mandat

Conformément aux buts précisés dans les statuts, le mandat donné au comité consiste à développer son projet actuel grâce à la visite de réalisations existantes et à tout ce qu'il jugera nécessaire pour la concrétisation d'un projet qu'il soit possible de présenter aux acteurs politiques de la région cible dans un délai approximatif de 18 mois.

Le recrutement actif de membres et de sympathisants fait partie intégrante du mandat du comité.

6. Election de deux vérificateurs aux comptes

Selon les statuts, deux personnes sont nécessaires pour assumer cette fonction et

**Monsieur Ernest GREINER et
Monsieur Michel JAEGGLE**

se sont portés candidats et ont été élus par acclamation.

7. Montant des cotisations

M. LEISER propose les cotisations suivantes :

CHF 30,- par membre, CHF 50,- par famille et CHF 100,- par association.

Une personne du public propose de fixer à CHF 15,- la cotisation pour les personnes à l'AVS et les étudiants. Cette excellente proposition est acceptée et les montants des cotisations sont approuvés par l'assemblée.

8. Remarques et questions

- A la question d'une participante sur l'estimation des délais de réalisation, M. LEISER espère que la première phase soit terminée dans environ 18 mois à 2 ans, de manière à pouvoir présenter une ébauche de projet concret dès la fin 2005 ou début 2006.

- Au sujet des délais de démission posée par un participant, il est répondu que lors de chaque assemblée générale annuelle, les démissions enregistrées sont annoncées et deviennent effectives. Etant donné qu'il n'y a pas de conditions d'admission particulières, les conditions de sortie sont elles aussi très simples.

- Il est d'autre part proposé de pouvoir voter, lors de l'assemblée générale, par procuration. Etant donné que les présents statuts prévoient un vote valable à la majorité des membres présents, il paraît impossible de pouvoir se faire représenter. M. LEISER

va se renseigner sur cette possibilité et, si elle paraît possible à mettre en application, il proposera une modification des statuts lors de la prochaine assemblée générale.

- A la question de savoir comment intégrer les associations françaises au sein de notre association, une intervenante précise que sur le plan juridique, il n'est pas possible de créer une association transfrontalière, les communes françaises n'ayant pas le droit de subventionner une association dont le siège est en Suisse. En cas de besoin, elle se tient à la disposition de l'association Régio-Nage pour répondre à des questions relatives à tout ce qui concerne son aspect transfrontalier.

- M. GREINER signale qu'il est prévu dans le rectangle d'or de l'Aéroport la construction de nombreux logements et de nombreuses places de travail, rien n'étant prévu au sujet des loisirs. Pourquoi ne pas étudier cette perspective? La remarque est enregistrée avec intérêt.

Aucune autre question n'étant formulée, M. LEISER, au nom du nouveau comité, remercie chacun de sa précieuse participation, annonce déjà que la prochaine assemblée générale sera convoquée début 2005 et invite l'assemblée à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié.

Arlette PORCHET
secrétaire